

# Communiqué de presse

Fédération  
des CPAS



uvcw.be

## Les CPAS wallons égrènent leurs priorités pour 2018 et réfléchissent à leur apport à l'économie de la Wallonie

Ce 26 janvier, la Fédération des CPAS de Wallonie a réuni son Assemblée générale à Namur. Plus de 200 personnes ont ainsi écouté Luc VANDORMAEL, Président de la Fédération évoquer le bilan d'une année 2017 bien remplie.<sup>[1]</sup> Il est ensuite revenu à Alain VAESSEN, Directeur général, de dresser la liste des priorités pour 2018, avant qu'un panel d'intervenants et la salle ne débattent autour du thème « Les CPAS : quels apports au développement de la Région ? ».

### *Une année 2017 riche en dossiers sensibles*

Le renouvellement du Gouvernement wallon, intervenu à l'été, fut l'occasion pour la Fédération des CPAS de Wallonie de rappeler ses priorités.

« Nous avons ainsi exprimé notre opposition à la volonté de fusionner communes et CPAS ; l'urgence de faire aboutir les réformes liées à l'ancien Pacte pour l'Emploi, singulièrement les APE et les articles 60/61 ; la poursuite du Plan Papy boom, avec une attention particulière pour les investissements en faveur des maisons de repos (et de soins) du secteur non marchand ; le renforcement du parcours d'intégration dans le cadre de l'accueil des personnes d'origine étrangère et l'accès à celui-ci de toute personne qui en fait la demande ; l'accès du public le plus précarisé aux logements sociaux et une garantie accrue des logements d'urgence ; la lutte contre la précarité énergétique notamment via le renforcement des primes Mebar, des Plans d'action préventive pour l'énergie (PAPE) et du dispositif tuteurs énergie », ramasse Luc VANDORMAEL.

D'autres actions, non moins importantes

Au-delà de ces dossiers saillants, la Fédération des CPAS a été particulièrement active, dans plusieurs dossiers importants, au travers d'avis rendus, interpellations, réunions de concertation et commissions.

« Nous n'avons eu de cesse de défendre les intérêts de tous nos membres et de construire des supports pratiques, notamment sur la réforme Mediprima et les outils de consultation des flux BCSS ; l'hébergement des personnes en difficultés sociales prolongées ; la politique d'insertion professionnelle des CPAS suite aux fins de droit, la convention-cadre CPAS-Forem ; la défense des dispositifs « énergie » pour les personnes précaires, les relations CPAS - fournisseurs - GRD, les compteurs à budget et intelligents, et le Fonds social de l'Eau ; l'adaptation de la circulaire générale concernant le droit à l'intégration sociale et celle concernant l'adresse de référence ; la réforme des allocations d'études ; l'aide-ménagère sociale et l'aide alimentaire », poursuit le Président de la Fédération.

Un travail de taupe au quotidien

Ces éléments ne constituent que la partie visible de l'iceberg. Les nombreuses interventions écrites (dans les avis, les courriers, le périodique CPAS Plus, les newsletters électroniques) et orales (auditions, interventions...) émanant de la Fédération des CPAS en 2017 ont été rendues possibles grâce aux permanences, réunions inter-cabinets, groupes de travail, commissions, conférences... que l'ensemble de l'équipe a organisés ou auxquels elle a participé, à tous niveaux de pouvoir.

Le millésime 2017 a également été marqué par l'arrivée d'un nouveau Directeur général, Alain VAESSEN, de même que par la parution de 3 ouvrages : un livre consacré au développement du pouvoir d'agir (DPA-PC), le grand classique « Aide-Mémoire des CPAS » et « La disposition au travail et le PIIS » pour inaugurer la nouvelle collection Boîte à outils des CPAS.

Parmi les nombreux outils et actions 2017, citons encore : la mise sur pied d'un règlement d'ordre intérieur (ROI) pour plus de cohérence et de dynamisme dans le fonctionnement des commissions internes à la Fédération ; le développement des collaborations avec l'associatif pour les revendications communes ; les rencontres sur le terrain avec l'ensemble des directeurs généraux de CPAS pour renforcer les liens ; l'adoption d'une vision partagée au sein de l'équipe de la Fédération, assortie de ses missions et priorités ; la généralisation d'une **nouvelle ligne graphique**.

## Les priorités 2018

Il incombe ensuite à Alain VAESSEN, Directeur général de la Fédération, de commenter **5 combats particulièrement sensibles** qui ont consommé beaucoup d'énergie en 2017 et **continueront à être suivis avec une attention toute particulière en 2018**.

### 1. Les synergies entre communes et CPAS

« La Fédération continuera à se battre contre la volonté de certains de fusionner communes et CPAS. Une vision partagée s'est en effet dégagée au sein de l'Union des Villes et communes de Wallonie pour proposer à la Ministre des Pouvoirs locaux un cadre général de collaborations, autour de certains services support, dans l'optique de rendre une qualité de service accrue aux usagers et d'amplifier des missions sociales des CPAS pour gagner en cohérence. Les synergies entre CPAS seront également encouragées », annonce Alain VAESSEN.

### 2. La levée du secret professionnel

« Ce sujet a fait couler beaucoup d'encre en 2017, nous n'avons hélas pas été entendus du Fédéral. La Fédération des CPAS a dès lors construit un dossier de recours devant la Cour constitutionnelle, laquelle devrait se prononcer dans les premières semaines de 2018 ».

### 3. La réforme des aides à l'emploi

« Les articles 60 et 61 constituent un dispositif important d'insertion socio-professionnelle qu'il s'agit de soutenir, notamment en permettant l'accès aux aides à l'emploi après un contrat de ce type. La réforme APE, qui devrait intervenir en 2018, devra aussi être réfléchie dans, entre autres, l'optique de neutralité budgétaire pour les CPAS et de réponse à leurs besoins spécifiques ».

### 4. La mise en place d'une assurance autonomie

« Si la Fédération des CPAS salue globalement cette initiative, elle restera attentive au fait que l'assurance devra apporter aux aînés une aide au moins équivalente à l'aide aux personnes âgées (APA), prévoir un montant d'intervention modulé en fonction des revenus ainsi qu'un soutien complémentaire aux MR-MRS ».

### 5. Les dossiers transversaux : pauvreté et cohésion sociale

« Nous devons être attentifs sur deux plans en 2018, au propre et au figuré : la nécessité de poursuivre le Plan wallon de lutte contre la pauvreté en l'aménageant et en faisant jouer aux CPAS un rôle central ; de même pour la réforme envisagée des Plans de cohésion sociale ».

Dans le cadre de la **lutte contre la pauvreté**, la Fédération vient d'ailleurs de rendre publiques **44 propositions concrètes**. Le Ministre-Président wallon Willy BORSUS, à qui elles s'adressent notamment, a pu en prendre connaissance ce matin, puisqu'il faisait aux CPAS wallons l'honneur de sa présence sur place.

D'autres chantiers encore

Au-delà de ce programme déjà bien consistant, la Fédération des CPAS relève encore le lancement d'une enquête de satisfaction auprès de ses membres pour améliorer ses services et sa communication, la refonte de son site Internet, la parution d'un catalogue de formations annuel, la sortie d'au moins 4 ouvrages supplémentaires dans la collection « Boîte à outils des CPAS ».

Last, but not least, un *Mémoire des CPAS wallons* sera adopté en vue des élections 2019.

## Un colloque pour mesurer les apports des CPAS wallons à l'économie régionale

Le colloque qui suivra l'AG des CPAS wallons abordera une question essentielle pour un Gouvernement, tant régional que fédéral, de centre-droit : « Les CPAS : quels apports au développement de la Région ? ».

Ce thème aux accents un peu provocateurs renvoie à une série d'actions à creuser et/ou amplifier :

- Comment les CPAS doivent-ils inscrire leurs missions dans le cadre plus large du développement d'une Région ?
- Comment réconcilier l'inclusion sociale et la croissance économique, au sens où le promeuvent les autorités européennes ?
- En quoi l'insertion sociale, professionnelle, et plus largement la lutte contre la précarité participent-elles à un développement socio-économique plus équilibré ?
- En quoi la solidarité rapporte-t-elle ?
- Comment articuler efficacement « social et économique », au travers par exemple de l'économie sociale ?

Autant de questions qui ont été abordées par un panel d'experts, aux regards et analyses croisés.

Nous reviendrons sur ce colloque de l'AG dans un prochain n° du CPAS+, le périodique de la Fédération des CPAS.

**Contact** : Alain VAESSEN, Directeur général de la Féd. des CPAS de l'UVCW (081/240 650 ou [alv@uvcw.be](mailto:alv@uvcw.be))

[1] Le rapport d'activités 2017 de la Fédération des CPAS de Wallonie est consultable et téléchargeable gratuitement via : <http://www.uvcw.be/publications/online/141.htm>

Copyright © 2018 Union des Villes et Communes de Wallonie asbl - [www.uvcw.be](http://www.uvcw.be)  
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)